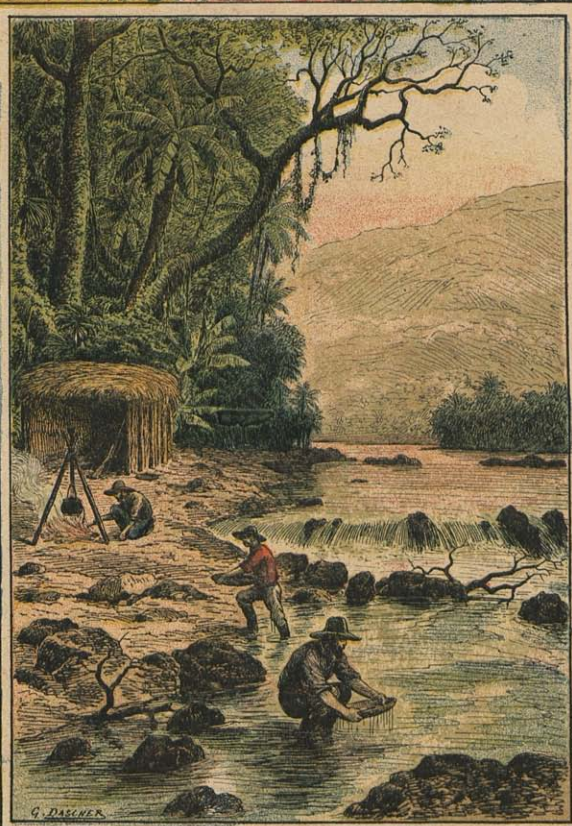


Les COLONIES FRANÇAISES



Cahier n° 36. — GUYANE FRANÇAISE
Les Chercheurs d'Or.

MANIOC.ORG
ORKID L. Geister sc

G. DASCHER del

COLONIES D'AMÉRIQUE

LA GUYANE

I

Histoire

En l'année 1500, un compagnon de Christophe Colomb, qui se nommait Vincent Pinçon, arrivait d'Europe sur la côte du Brésil. De l'Amazone, il remontait jusqu'à l'Orénoque, et découvrait ainsi, en une seule campagne, toute la série des Guyanes : la Guyane brésilienne, française, hollandaise, anglaise, vénézuélienne.

Nous ne devons parler ici que de la Guyane française.

Pendant cent cinquante ans, la Guyane ne fut guère visitée que par des aventuriers.

En 1604, ce sont des Gascons ; en 1626 et 1643, des Rouennais ; en 1652 et 1664, des Parisiens. Ils débarquent peu nombreux à chaque fois, légers d'argent, traînant à leur suite quelques centaines de blancs, qu'ils ont engagés pour trente-six mois, qu'ils paient mal, qu'ils nourrissent peu, mais qu'ils fouettent libéralement.

Bientôt, ils disparaissent, dévorés par l'intempérance, par les discordes intestines et par la juste colère des Indiens.

C'est Colbert, le premier, qui s'inquiète sérieusement de la Guyane.

Sous son impulsion directe, la Guyane devient prospère : c'est la période la plus heureuse qu'elle ait traversée. Colbert introduit dans la banlieue de Cayenne la culture de la canne, du coton, de l'indigo.

Il fait explorer l'intérieur du pays ; deux jésuites, les pères Grillet et Bechemel remontent bravement l'Appronague, descendent l'Oyapok et reviennent mourir épuisés après un pénible voyage de cinq mois.

L'élan était donné ; le mouvement continue pendant quelque temps encore. En 1716, la Guyane devance toutes nos autres possessions dans la plantation du café. En 1730, elle essaie la culture du cacao. En un mot, elle s'efforce de produire les denrées d'exportation, dont le pacte colonial lui assurait l'écoulement sur le marché métropolitain.

Après la paix de 1763, qui nous avait coûté le Canada et le Sénégal, Choiseul cherchait partout des compensations.

Il organise alors cette malheureuse expédition du Kourou, où douze mille individus périrent en quelques mois de la dysenterie et de la faim.

Cette fatale aventure a pesé longtemps et pèse encore aujourd'hui de tout son poids sur la Guyane.

Le jeune Malouet, qui avait vu partir les colons de la Rochelle et prévoyait l'issue funeste de l'expédition, fut envoyé là-bas comme gouverneur. Il s'acquitta très consciencieusement de ses fonctions, mais malheureusement il fut rap-

au bout de deux ans, et ce n'est pas en deux ans qu'un administrateur transforme l'économie rurale d'un pays.

Il était à peine parti que la Révolution française éclata. La Guyane en fut secouée jusque dans ses fondements.

Pendant la Révolution, la colonie reçut de la métropole quelques victimes de nos discordes civiles, de; prêtres insermentés, des vaincus de Fructidor. La plupart de ces proscrits avaient été frappés sans jugement par des adversaires politiques; ils avaient presque tous passé l'âge de la jeunesse et de la force; ils étaient brusquement privés du confortable de la vie; ils furent principalement dirigés sur Sinnamary, où la mort les décima. Les survivants, revenus en Europe, ne contribuèrent pas peu, par leurs récits, à décrier la colonie.

En 1802, Victor Hugues, le même qui avait aboli l'esclavage à la Guadeloupe, est chargé par le premier consul de le rétablir à la Guyane; les ateliers se reconstituent, la traite des nègres amène de nouveaux esclaves, et la colonie semble recouvrer sa prospérité. En 1809, elle est attaquée par les Portugais et les Anglais. Victor Hugues, moins énergique qu'autrefois à la Guadeloupe contre ces derniers, capitule en stipulant seulement que la Guyane sera remise non aux troupes britanniques, mais aux Portugais. Les traités de 1814 et 1815 nous la restituent.

Signalons la tentative de colonisation faite en 1823, dans le bassin du Mana, où des colons venus de France jettent les fondations d'une ville appelée la Nouvelle-Angoulême: ils en sont chassés par les fièvres.

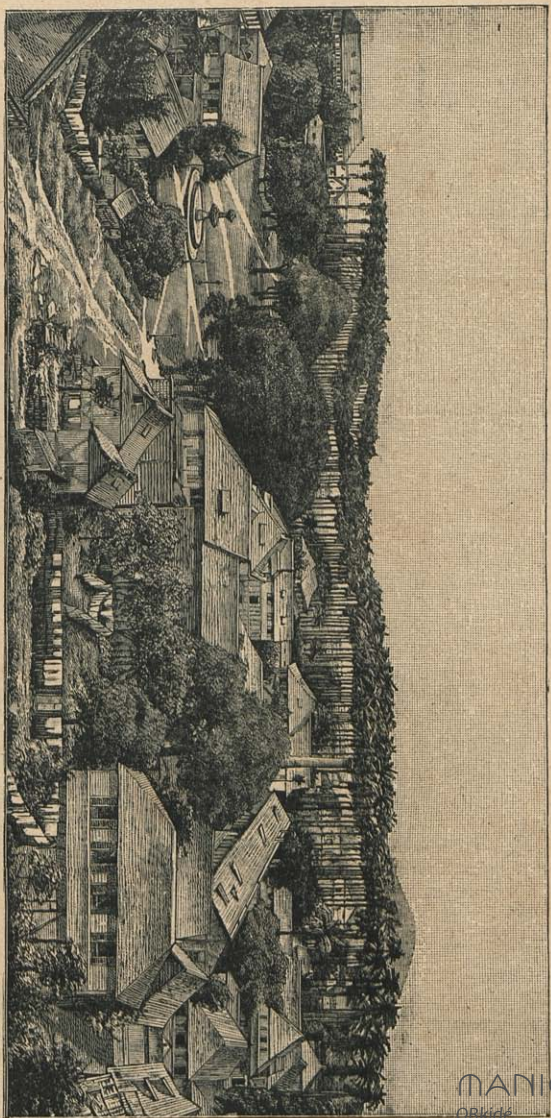
Le Gouvernement provisoire, par le décret du 27 avril 1848, abolit l'esclavage dans nos colonies, et du même coup, le décret qui établissait le suffrage universel se trouva applicable aux affranchis. La République accordait ainsi aux noirs la liberté et le droit de suffrage. M. Schœlcher avait préparé avec Arago l'acte d'émancipation des esclaves. Comme les noirs sont beaucoup plus nombreux que les blancs et que la colonie possède depuis plusieurs années des municipalités élues et un conseil général doté d'une large autonomie, il est certain actuellement que les noirs sont les maîtres de la Guyane.

L'abolition de l'esclavage, si légitime qu'elle fût, ouvrit une crise violente. La prospérité de la colonie en fut ébranlée. Du jour au lendemain, en effet, sans transition, les ateliers chômèrent faute de bras, les établissements sucriers furent fermés, et de grandes fortunes patrimoniales s'effondrèrent pour toujours.

Par les lois de 1850, de 1854, de 1885, nous avons essayé de fournir des travailleurs à nos colonies, au moyen des déportés, des condamnés aux travaux forcés et à la relégation. Les déportés et les relégués sont difficiles à utiliser; seuls les forçats, suivant leurs aptitudes et leurs métiers, travaillent comme charpentiers, maçons ou laboureurs.

Les principaux pénitenciers sont ceux de Cayenne, Kourou, et enfin le plus important, Saint-Laurent, le chef-lieu du Maroni, qui est à la fois une commune administrative et une sorte de cité ouvrière.

De Saint-Laurent dépendent quelques modestes chantiers forestiers, une briqueterie, un troupeau de buffles venus de Cochinchine. Enfin, à quelques kilomètres, l'usine de Saint-Maurice extrait le sucre et le rhum de la canne que cultivent, en général, sur les hauteurs, les condamnés concessionnaires.



Vue de CAYENNE
(prise du Fort de Céperou)